

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18646 - 72ÈME ANNÉE

## Recul de la responsabilité réunionnaise

# Conseils des ministres de la COI : où sont les élus de La Réunion ?



Aucun élu réunionnais chef de délégation au Conseil des ministres de la COI, ce n'était pas le cas quand Paul Vergès était président de la Région Réunion.

Mardi, les cérémonies d'ouverture et de clôture du 32e Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien n'ont pas vu un seul élu réunionnais prendre la parole. Ce n'était pas le cas lorsque Paul Vergès était président du Conseil régional, car conformément à la loi Paul Vergès représentait La Réunion au sein de la COI et signait des accords de coopération au nom de la France avec nos voisins dans les domaines relevant de la coopération. Cette régression de la responsabilité interroge sur la capacité des élus réunionnais à défendre les intérêts de leur population.

**D**epuis la loi d'orientation pour l'outre-mer en 2000, les élus de La Réunion ont de nouvelles compétences en matière de coopération régionale. Ils peuvent représenter la France dans des organisations internationales, et signer des accords en son nom. Ces dispositions sont décrites notamment dans deux articles du Code des collectivités territoriales.

L'article L3441-3 stipule que :

« Dans les domaines de compétence de l'Etat, les autorités de la République peuvent délivrer pouvoir au président du conseil général des départements d'outre-mer pour négocier et signer des accords avec un ou plusieurs Etats ou territoires situés, selon le cas, dans la Caraïbe, au voisinage de la Guyane ou dans la zone de l'océan Indien, ou avec des organismes régionaux des aires correspondantes, y compris des organismes régionaux dépendant des institutions spécialisées des Nations unies.

**Dans le cas où il n'est pas fait application des dispositions de l'alinéa ci-dessus, le président du conseil général ou son représentant peut être associé, ou participer au sein de la délégation française, aux négociations d'accords de même nature.**

**Le président du conseil général peut être chargé par les autorités de la République de les représenter au sein d'organismes régionaux relevant des catégories mentionnées au premier alinéa du présent article. Les autorités de la République le munissent des instructions et pouvoirs nécessaires.** »

L'article L4433-4-2 précise que :

« Dans les domaines de compétence de l'Etat, les autorités de la République peuvent délivrer pouvoir au président du conseil régional de Guadeloupe, de Martinique, de Guyane et de la Réunion pour négocier et signer des accords avec un ou plusieurs Etats ou territoires situés, selon le cas, dans la Caraïbe, au voisinage de la Guyane ou dans la zone de l'océan Indien, ou avec des organismes régionaux des aires correspondantes, y compris des organismes régionaux dépendant des institutions spécialisées des Nations unies.

**Dans le cas où il n'est pas fait application des dispositions de l'alinéa ci-dessus, le président du conseil régional ou son représentant peut être associé ou participer, au sein de la délégation française, aux négociations d'accords de même nature.**

**Le président du conseil régional peut être chargé par les autorités de la République de les représenter au sein des organismes régionaux relevant des catégories mentionnées au premier alinéa. Les autorités de la République le munissent des instructions et pouvoirs nécessaires.** »

### Avant la COI, la conférence des partis progressistes

Pour La Réunion, de telles mesures se justifient pour sa représentation dans la Commission de l'océan Indien. Elle n'est en effet pour rien dans la création de la COI. Cette dernière est le résultat de rencontres initiées par les organisations progressistes du Sud-Ouest de l'océan Indien dans les années 1970. Elles rassemblaient notamment des partis politiques représentant d'anciennes colonies situées dans notre région. Le Parti communiste réunionnais y portait la voix de La Réunion.

Quand les États ont choisi de constituer la COI, le problème de l'adhésion de La Réunion s'est posé car notre île n'est pas un État indépendant à la différence de ses voisins. Le problème a été réglé par la création d'un membre hybride, dénommé France/Réunion, car La Réunion est une partie de la République, État indépendant. Mais cela ne voulait pas dire que nos voisins accueilleraient en leur sein une ancienne puissance coloniale de l'océan Indien. Le but était de permettre à La Réunion d'entrer dans la COI.

La loi d'orientation de décembre 2000 permettait donc de réconcilier La Réunion avec l'histoire de la création de la COI. Elle donnait la possibilité aux élus d'assumer leurs responsabilités en siégeant au sein du Conseil des ministres de la COI, et en signant les relevés de décisions et accords de coopération conclus dans ces rencontres, au

même titre que les représentants de nos voisins.

Quand Paul Vergès était président de la Région, il avait la délégation de la France pour participer aux discussions. Ce qui signifie que c'est un Réunionnais qui représentait La Réunion dans la COI.

### Des élus complices d'un recul de responsabilité

La Réunion a accueilli les deux derniers Conseils des ministres de la COI. Lors des cérémonies d'ouverture et de clôture, c'est à chaque fois un secrétaire d'État ayant fait un voyage de 10.000 kilomètres qui s'est exprimé. Aucun Réunionnais n'était à la tribune. Cerise sur le gâteau, les débats étaient animés par un ambassadeur dont le bureau se situe à Paris.

Lors de ces deux événements, des élus de La Réunion étaient présents dans la salle. Aucun ne s'est levé pour manifester sa réprobation devant ce recul de la responsabilité réunionnaise. Ce qui signifie donc que cette reprise en main par la France s'est faite avec leur consentement.

Avec Paul Vergès président de la Région, une telle situation ne serait jamais arrivée. La France n'aurait sans doute même pas essayé de montrer ouvertement son refus de faire confiance aux représentants que les Réunionnais se sont choisis. Autrement dit, le gouvernement a profité de la faiblesse des dirigeants actuels pour marcher dessus, sachant qu'ils n'oseront pas se révolter pour que la voix des Réunionnais soit entendue. Ces élus ne sont donc pas étrangers à un recul de la responsabilité réunionnaise qu'ils ont choisi par leur silence d'assumer.

**M.M.**

Edito

# Visites ministérielles sans contradicteurs

**L**a Réunion vit une semaine singulière sur le plan politique. En trois jours, notre île reçoit les visites successives de trois ministres. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie, était mardi à Saint-Denis pour le conseil des ministres de la COI. Hier, Ericka Barreigts, ministre des Outre-mer, était à Saint-Denis pour prendre position pour le gel du plan de licenciements au CHU de La Réunion. Aujourd'hui, Bruno Le Roux, ministre de l'Intérieur, se rendra à Saint-Denis, à Saint-Paul et au Port.

Le pouvoir en place depuis 5 ans a organisé pas moins de 30 visites ministérielles très coûteuses. C'est la garantie d'une couverture médiatique où les ministres sont sans contradicteurs. En fait, le seul contradicteur, c'est le PCR qui considère que les Réunionnais sont majeurs et capables de décider pour leur pays et que La Réunion et les Réunionnais ne doivent pas être instrumentalisés.

Loin de ces opérations de communication, le nombre de demandeurs d'emploi est au-dessus de 180.000. Les Réunionnais sont en droit d'avoir des explications sur ces dérives! En 2013, une étude de l'INSEE et du Conseil général avait qualifié La Réunion de département socialement hors-normes en raison de ses indicateurs sociaux. Que ces ministres expliquent donc les raisons et expliquent donc leur calendrier de redressement.

Le dossier des emplois d'avenir est un exemple. Au début du mandat de François Hollande, chaque visite d'un ministre était l'occasion d'une cérémonie de signature de contrats, en direct à la télévision. Par la magie d'un trait de plume, le ministre créait des emplois. Aujourd'hui, le contrat de ces jeunes se termine. Des milliers de jeunes sont mis au chômage, et les caméras sont toujours tournées sur des ministres mais pas sur ces jeunes abandonnés.

D'ailleurs, plus aucun membre du gouvernement ne se hasarde depuis longtemps à signer publiquement un contrat, alors que le dispositif existe toujours.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Regards croisés sur le patrimoine malgache : transmission et régénération d'un héritage vivant

# Le patrimoine malgache au travers du cinéma, de la musique et de la recherche

**Trois événements culturels importants ont récemment permis d'éclairer plusieurs pans du patrimoine malgache à travers le cinéma, la musique et diverses facettes de la civilisation et de la culture (religion, littérature, rôle des institutions pour la sauvegarde de la mémoire...)**

**L**e jeudi 25 février 2017 à 18h00 à la salle Canter du Moufia, l'avant-première française et indianocéanique de Songs for Madagascar de César Paes, organisée par Latérit Productions et le théâtre Les Bambous/partenariat Région Réunion ouvre le bal. Ce documentaire musical permet de plonger dans l'intimité du groupe Madagascar All Stars, en résidence au théâtre Les Bambous de Saint-Benoît. Sous la caméra de César Paes, Dama Mahaleo, Ricky Olombelo, Régis Gizavo, Eusèbe Jaojoby, Eric Manana, Justin Valy, grands musiciens de renommée internationale, partagent avec le spectateur des moments intimistes de la création de leurs tubes.

Ces six ténors de la musique qui viennent des quatre coins de l'île s'engagent pour mettre en avant des messages citoyens et militants positifs tels que la défense de l'environnement, la mise en avant de la musique comme vecteur pour unir les peuples au-delà des frontières. L'avant-première rassemble un public désireux de profiter de ces moments offerts en présence de César Paes, le réalisateur, d'Ulrike Meinhof

de l'Université de Southampton, conseillère scientifique du film, et des six musiciens de Madagascar All Stars.

Ensuite, en prolongement de cette soirée, le vendredi 24 février 2017 de 8h30 à 17h00 à l'amphithéâtre Elie, L'Université de La Réunion via La Maison des Langues et le centre de recherches Dire (Déplacements, Identités, Regards, Ecritures) propose une Journée de Recherche : « Regards croisés sur le patrimoine malgache : transmission et régénération d'un héritage vivant ». Ce temps de réflexion co-organisé par Ulrike Meinhof, Yu-Sion Live et Noro Rakotobe D'Alberto permet de rassembler des historiens, des anthropologues, des littéraires mais aussi des spécialistes du cinéma autour de la culture malgache et de son apport dans la construction de l'identité créole et indianocéanique. Une large part est consacrée aux artistes qui dynamisent les échanges.

La matinée débute par une table ronde sur Songs for Madagascar en présence de Dama des Madagascar All Stars et de César Paes. L'après-midi est lancé par une communication de Noro Rakotobe D'Alberto

sur l'œuvre de Johary Ravaloson en présence de l'écrivain qui peut alors apporter divers éclairages sur son œuvre. Johary Ravaloson, écrivain francophone qui monte est l'auteur d'une œuvre qui a reçu plusieurs prix. Son avant-dernier livre, Vol à vif a été en lice pour le « Prix des cinq continents de la Francophonie », le prix du roman métis et a reçu le prix du livre insulaire en 2016. La journée transdisciplinaire est ponctuée par de féconds échanges entre personnes venant d'horizons très différents mais toutes désireuses d'en apprendre plus sur la Grande île.

Enfin, le samedi 25 février 2017 à 20h00, le concert de Madagascar All Stars à la salle Gramoun Lélé (production Les Bambous/partenariat Région Réunion) ponctue ces trois jours riches en partages. Pour continuer de vibrer sur ce son, un second concert clos cette synergie autour de Madagascar le mercredi 1 mars 2017 à 20h00 à la salle Gramoun Lélé.

### In kozman pou la rout

#### « I vo myé viv lo poin fèrmé ké la min tandi »

Mi koné pa kosa zot i pans in kozman konmsa. An tou lé ka, sa i kol pa tro avèk in péi la invant lo kozman : « Zanafan i plèr pa i gingn pa tété ». Mé pétète désèrtin va dir sé selon lo ka. Si sé sa, ni pé dir na in tan pou arlèv la tête épi in tan pou marsh a jnou. Fransh vérité lé pa si fasil ké sa pou dir kosa nou noré fé, par égzanp kan bann z'alman la okip La frans : nou n'arté rézistan, sansa nou n'arté kolabo. San alé ziska La frans épi l'almagn, isi la Rényon, dann tan bann préfé batayèr, mi koné in bonpé d'moun l'avé kouraj. Mi koné osi désèrtin la fé dann z'ot kilote lo soir zéléksyon. Mi koné ankor sak la parti pou akokine azot avèk l'okipan. Gramoun Bolon la touzour rakont l'istoir bann konséyé minisipal lo Por la zamé démisyoné mèm si la présyon té i mank pa. Alé ! Mi lès azot kass z'ot tête la dsi, é ni artrouv pli d'van sipétadyé !

## Billet philosophique

# Quels enseignements tirer de notre Histoire ?

De nombreux chercheurs et penseurs réunionnais réfléchissent en ce moment à des problèmes de notre société ; et les leçons que nous devons tirer de ces réflexions peuvent nous aider à préparer notre entrée dans l'ère de la responsabilité. Ces réflexions, exprimées par exemple ces derniers jours lors de plusieurs conférences publiques, s'appuient notamment sur les enseignements à tirer de notre Histoire et donc de notre culture.



Au forum universitaire sur le patrimoine malgache à La Réunion, Valérie Andrianjafitrimo Magdelaine, Sophie Bazin Ravaloson et Noro Rakotobe D'Albarto.

À ce sujet, nous citerons d'abord Jacqueline Andoche, maître de conférences en anthropologie, qui a invité le public le mardi 21 février dernier à la Bibliothèque départementale de La Réunion (BDR) à « penser la spiritualité en terre réunionnaise au 21e siècle ». À cette occasion, elle a notamment souligné que « la vie spirituelle à La Réunion, qui cultive la diversité dans l'unité, peut avoir une portée universelle et des perspectives pour l'avenir par les ouvertures aux autres ».

Deux jours après, à la bibliothèque de La Montagne, l'universitaire Fabrice Georger a procédé à une intéressante « description et valorisation de la langue et du répertoire créole ». Il a beaucoup mis l'accent sur la nécessité de valoriser la connaissance de « nout lang kréol La Réunion » comme le multilinguisme à dimension internationale.

### « Le processus de colonisation »

Passons à un autre domaine sur les atouts de notre culture à valoriser : ceux de la connaissance de notre Histoire, comme l'a montré le 27 janvier à Mascarin (Jardin Botanique de La Réunion) Elisabeth de Cambiaire sur « les plantes dans le processus de colonisation des Mascareignes ». Cette historienne a rappelé comment les pays de l'Indianocéanie « ont servi à partir de la fin du 17e siècle d'escale aux vaisseaux de la Compagnie des Indes et illustrent la circulation et le rôle des plantes dans le commerce colonial et dans le processus de colonisation ».

Où en est ce « processus » aujourd'hui chez nous et dans notre région ? C'est une question que l'on peut se poser après cette conférence, comme après celle tenue le mercredi 1er mars à la BDR par l'anthropologue Bernard Champion sur « le choc des religions à Pondichéry à l'époque de la Compagnie des Indes ». Là aussi on peut voir les dégâts de la priorité accordée aux compagnies de commerce « au service de la conquête et de la souveraineté » par les classes domi-

nantes.

### Les traces des marronnages

Autre temps fort « pou la kiltir nout mémwar » : la journée de recherche organisée par plusieurs universitaires au Moufia dans l'amphi Élie le 24 février avec des « regards croisés sur le patrimoine malgache », où Charlotte Rabesahala a notamment évoqué les combats héroïques menés contre l'esclavage par nos ancêtres marrons. Ce fut l'occasion de faire connaître cette super expo à voir dans l'Espace culturel Sudel Fuma de Saint-Paul sur les traces des marronnages dans la toponymie réunionnaise, comme par exemple les noms de nos pitons.

Ce trésor culturel du pays fut cité lors du goûter-philos de ce mercredi 1er mars à la médiathèque Benoîte Boulard du Port, où le Cercle Philosophique Réunionnais a parlé des luttes à mener aujourd'hui pour l'égalité, la justice, le respect de nos droits et de notre dignité. Et pour mener ces combats, il y a bien des enseignements à tirer de l'histoire de la résistance réunionnaise au système colonial depuis 354 ans...

**Roger Orlu**

# Oté

## La fyèrté d'ète rényoné !

*Si konm moin, zot i èm obsèrv nout konpatriyot viv, sansa si zot i obsèrv azot, zot mèm, suivan la pèryod z'ot vi-suivan lo sirkonstans konm i di - mi pans zot va romark bann drol z'afèr pars, ni vé ni vé pa, ni viv dann in koloni sansa in néo-koloni ni sityé anou par rapor bann moun i roprézant lo pouvoir kolonyal ou bien néo-kolonyal.*

*Zot i pans moin na tor ? Si zot i pans moin na tor, di amoin, si in zour zot la pa fé, z'ot méyèr posib pou fé bone figir avèk in moun zot i pans sé in bon roprézantan lo pouvoir kolonyal é domann son kopréansyon.*

*Zamé ? Di amoin alor si zot la pa sèye, in zour, larg z'ot fransé an tournan la lang pou bien fé oir zot la pa kréol lo ta ! Di amoin si zot la pa in foi omoins dann z'ot vi déklar : « Zé sui fransè ! ». Kisoï pou fé bien oir azot, kisoï pou pa gingn in prosé vèrbal, kisoï ankor pou abès z'ot kamarad é fé valoir azot. Fouye dannpui z'ot mémoir ézot va oir si moin na poin in pti guiguine rézon.*

*Antansyon, mi ékout bien d'moun moin dann radyo, mi obsèrv bienn moun moin é sanm pou moin na dé foi mi fé la romark dé shoz konmsa... A ! si La Bruyère lété k'i viv La Rényon é si li téi kontinyé fé son bann portré pèsonèlman mi pans si intérésan, mi dout pa ké li nora romark mèm shoz ké moin.*

*Solman antansyon la ariv amoin, souvan dé foi, an avoir l'okazyon pou admir inn-dé an parmi mon bann konpatriyot. Mi sava pa indik lo nom ni kan sa l'arivé... Zis pétète in romark dsi in zénéral an shèf bann fors l'oséan indien : in boug l'avé krétik bann rényoné k'i sava pa dann sans li vé épi mète anlèr in l'ékrivin rényoné pou son bann roman é bin lo boug la réponn ali rant li lo zénéral é son bann dalon rényoné lo shoi lé klèr : sé son bann dalon ké li shoizi*

*Mi pé ankor dir in kékshoz pars d'aprè moin sa sé in guid dann mon vi. Figuir azot dann in diskour Paul Vergès té i di : la pa bézoin shèrch kisa zot i lé, la pa bézoin pran azot pou d'ot ké zot lé pa, nou lé rényoné é sa sé in n'afèr k'i doi fé nout fyèrté. La fyèrté d'ète rényoné.*

Justin